



Newsletter 2/15

Mai 2015

ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION

> Insertion Suisse offre une définition commune des entreprises sociales d'insertion professionnelle.

Lors de l'Assemblée générale d'Insertion Suisse, qui a eu lieu en mars dernier, les 45 membres présents ont adopté une définition nationale des entreprises sociales d'insertion par l'économique (ESIE). D'utilité publique et à but non lucratif, elles visent l'insertion socioprofessionnelle durable de toute personne en recherche d'emploi, et se caractérisent par une prise de risque économique.

➤ Télécharger la prise de position sur les Entreprises sociales [pdf]

> Insertion Suisse mobilise ses membres face aux nombreux contrôles et révisions que subissent les organisateurs de mesures.

Les divers financeurs de programmes d'insertion (LACI, AI, aide sociale, etc.) augmentent toujours plus leurs exigences en matière de révision et de contrôle. Chaque mandant a ses propres dispositifs de contrôle. Face à ce constat, le comité d'Insertion Suisse a décidé de lancer un projet qui vise, dans sa première phase, à démontrer les coûts occasionnés par les procédures de contrôle.

➔ Les membres intéressés à participer à cette étude (maximum une journée de travail) sont invités à s'annoncer auprès du secrétariat d'Insertion Suisse.

> La révision de la norme AOMAS:2010 est momentanément suspendue.

Quel est l'avenir d'autres normes qualité, telle que AOMAS, sachant qu'ISO 9001 est en cours de révision ? Telle est actuellement la question que se posent plusieurs spécialistes du management de normes qualité. Dans ce contexte, le comité d'Insertion Suisse a décidé d'examiner d'abord l'impact de la norme ISO révisée avant de poursuivre, dès l'automne 2015, celle de la norme AOMAS.

NOUVELLES ADHÉSIONS

> Förderverein cocomo, Zürich

> Antonio Razzano, Neuchâtel

> Platform networking for jobs, Zürich

NOMBRE TOTAL DE MEMBRES

179



REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS

> Insertion Suisse s'engage pour améliorer l'insertion des réfugiés et personnes admises à titre provisoire.

Courant mai 2015, des membres du comité d'Insertion Suisse et du secrétariat ont rencontré le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). A la suite des différents workshops organisés début 2015 sur l'insertion des réfugiés et personnes admises à titre provisoire, il a été décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour trier et prioriser les thèmes issus de ces journées d'échanges.

↳ Les présentations de ce workshop sont disponibles sur demande auprès du secrétariat d'Insertion Suisse.

> Insertion Suisse participe à la consultation sur la révision des normes de la CSIAS, la Conférence suisse des institutions d'action sociale.

Les normes CSIAS définissent le mode de calcul de l'aide sociale. Elles sont des recommandations à l'attention des organes d'aide sociale de la Confédération, des cantons, des communes ainsi que des organisations de l'aide sociale privée. Insertion Suisse a pris position sur les points de la révision qui concernent l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale. Ainsi, elle soutient le maintien :

- du principe de la franchise sur le revenu provenant d'une activité lucrative
- du supplément d'intégration
- du supplément minimal d'intégration

Ces trois éléments sont des incitatifs à l'insertion professionnelle, que ce soit par la prise d'emploi ou par la participation à une mesure d'insertion ou de formation.

↳ Révision 2015 des normes de la CSIAS

> Insertion Suisse soutient les propositions de révision de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr), qui tendent à faciliter l'insertion professionnelle des réfugiés et personnes admises à titre provisoire.

La proposition de révision vise à :

- supprimer l'obligation de verser la taxe spéciale des personnes exerçant une activité lucrative;
- remplacer la procédure actuelle d'autorisation d'exercer une activité lucrative par une procédure simplifiée.

Les personnes admises à titre provisoire sont désormais considérées comme des « travailleurs en Suisse ».



ACTUALITÉS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

> L'année 2014 a permis à l'ensemble des 26 offices AI cantonaux d'améliorer leur performance en matière de réinsertion professionnelle.

D'après un communiqué de presse de la Conférence des offices AI (COAI), ~10% en plus qu'en 2013 de personnes atteintes dans leur santé physique ou psychique ont pu être placées sur le marché premier du travail. Des enquêtes menées par l'OFAS montrent par ailleurs que l'image de l'assurance-invalidité s'est améliorée auprès des employeurs. Il n'empêche, de nouvelles mesures de communication et de sensibilisation sont prévues pour développer encore la réadaptation professionnelle des personnes inscrites à l'AI.

↳ Communiqué de presse de la Conférence des offices AI

> L'insertion des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés reconnus intéresse tout particulièrement l'Association des services cantonaux de migration (ASM) et l'Association des offices suisses de travail (AOST). Ces derniers ont défini quatre champs d'action et formulé des recommandations à l'attention des autorités compétentes.

On dénombre en moyenne 35-40% de taux d'insertion pendant les sept premières années pour les admis provisoires et 15-20% pendant les cinq premières années pour les réfugiés. Pour améliorer la situation actuelle, les deux associations suggèrent quatre pistes d'action:

- optimiser l'utilisation des mesures du marché du travail (MMT) pour ces groupes-cibles ;
- examiner si les structures actuelles doivent être optimisées et complétées par d'autres mesures ;
- favoriser, éventuellement, l'égalité juridique de traitement sur le marché du travail avec les autres détenteurs de permis B ;
- mettre sur pied des directives et conditions cadres pour réglementer les stages et éviter ainsi les abus de cette population particulièrement vulnérable.

↳ Conclusions du rapport AOST/ASM [pdf]

> Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses, soutient l'initiative parlementaire déposée par son vice-président Jacques-André Maire : celle-ci vise à assouplir les critères de la LACI pour favoriser le retour à la vie active des parents.

Les parents – plus particulièrement les femmes – qui se sont retirées plus de quatre ans de la vie professionnelle pour élever leurs enfants, peinent souvent à se réinsérer sur le marché du travail. Les auteurs de cette initiative estiment qu'un véritable accompagnement professionnel et un soutien financier pour des mesures de formation sur plusieurs mois est nécessaire.

Ainsi, l'initiative parlementaire a pour but de compléter l'article 60 de la LACI par la mention de ce public-cible spécifique, afin qu'il ne soit plus tenu d'être apte au placement pendant la durée des cours.

↳ Rapport final du projet (2013) : « Réussir son retour à la vie active » [pdf]

En 2013, l'étude « Expérience ReProf » avait montré que ce problème concernait entre 13'000 et 15'000 personnes par année.



ÉTUDES ET PUBLICATIONS

> En Suisse, les troubles mentaux sont largement répandus parmi les chômeurs et les bénéficiaires de l'AI. Un rapport de l'OCDE présente des mesures pouvant être prises dans ce domaine. Elles requièrent l'engagement d'acteurs tels que les employeurs, les médecins et les enseignants.

Les maladies psychiques affectent dans une large mesure le marché du travail et la politique sociale des pays de l'OCDE. En Suisse, un bénéficiaire sur trois de l'indemnité de chômage, de prestations d'invalidité ou de l'aide sociale est concerné. En outre, le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les personnes souffrant de troubles mentaux que dans la population en général. S'appuyant sur un rapport de l'OCDE (voir ci-dessous), l'article « Une action politique pour faire face aux troubles mentaux » de la revue « La Vie économique » résume les conclusions de ce rapport.

> Le système de protection sociale suisse passé à la loupe : celui-ci est considéré comme performant, malgré quelques faiblesses.

Deux chercheurs rendent compte de leur analyse dans un article de la revue « La Vie économique ». Selon les critères habituellement retenus pour évaluer le système de protection sociale suisse (solidité financière, adéquation des prestations, orientation vers l'emploi), celui-ci figure – et notamment en ce qui concerne le modèle d'assurance-chômage – parmi les plus performants d'Europe. Pourtant, des problèmes subsistent dans deux domaines: les politiques de conciliation travail/famille et la coordination des régimes sociaux. Cet article permet de rappeler que le système de protection sociale suisse a toujours été difficile à définir en raison de son développement tardif et de son caractère hybride. Ainsi a-t-il fallu attendre 1982 pour rendre l'assurance-chômage obligatoire. Le système de protection sociale suisse a très tôt privilégié la collaboration entre secteurs privé et public, et mis l'accent sur l'activation et la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de prestations sociales.

Le saviez-vous ? On estime entre 8 et 15% la proportion de bénéficiaires adultes de l'aide sociale qui sont sans emploi et ont accès à une mesure de réinsertion. Ce taux atteint ~30% pour les personnes à l'assurance-chômage. Les mesures mises à disposition des bénéficiaires de l'aide sociale visent en majorité une «insertion sociale», et non pas l'accès au marché du travail.

> De nombreux obstacles entravent l'insertion professionnelle des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés.

Selon une étude publiée en allemand fin 2014, les mesures du marché du travail (MMT) actuelles correspondent peu aux besoins des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés inscrits comme chômeurs.

La revue Panorama résume ainsi les principaux obstacles à une insertion professionnelle : des connaissances linguistiques insuffisantes, un manque de reconnaissance des qualifications, une limitation du champ de recherche au canton de domicile, des problèmes psychosociaux ou encore la volonté d'exercer une activité similaire à celle exercée dans son pays de provenance.

La revue
La Vie économique

➤ Article « Une action politique pour faire face aux troubles mentaux »

➤ Article « La protection sociale suisse: un système globalement solide, malgré quelques faiblesses »



➤ L'étude en allemand [pdf]

➤ Site de la revue PANORAMA



Le saviez-vous ? L'édition 02/2015 de la revue Panorama est consacrée à la migration et l'intégration. Elle s'intéresse à l'insertion des réfugiés, mais aussi aux demandeurs d'emploi immigrés avec un diplôme du degré tertiaire ou encore à l'insertion professionnelle de la deuxième génération d'immigrés.

> Que pouvons-nous faire pour que le marché du travail accueille davantage de monde?

C'est l'une des questions posées dans un article de la revue Panorama (édition 01/2015). D'après son auteur, plusieurs facteurs sont décisifs pour retrouver rapidement un emploi : la qualification et la formation viennent en prime. Pourtant, cette formation ne conserve sa valeur que si elle est actualisée régulièrement par des formations continues. A cela s'ajoutent les compétences sociales (comportement, esprit d'équipe, etc.), la connaissance de la ou les langues usuelles sur le lieu de travail ou encore le salaire exigé. Pour plus d'efficacité, le canton de Bâle-Ville a par exemple réuni au sein du centre d'intégration au travail les services de l'aide sociale et les autorités du marché du travail (Office de l'économie et du travail, offices régionaux de placement). Ainsi, les mêmes instruments sont utilisés pour accompagner les demandeurs d'emploi de ces deux systèmes.

> Une chercheuse en sciences sociales montre combien la politique sociale d'activation est marquée par des normes sociales et politiques définissant le comportement attendu des personnes en recherche d'emploi.

Quelles sont ces normes prédéfinies ? Une forte orientation sur les prestations produites, la responsabilité individuelle, la fonctionnalité ou encore une grande compétence dans la gestion de soi. Selon cette chercheuse, la politique sociale d'activation pratique une suspicion collective à l'égard des demandeurs d'emploi, qui doivent continuellement prouver qu'ils acceptent ces normes et sont capables de les mettre en œuvre. Aussi, des difficultés structurelles vont à l'encontre de l'orientation client et peuvent faire obstacle à l'efficacité de l'aide, comme la participation non volontaire, la pression économique sur les programmes, le manque d'intégration des employeurs ou encore le manque de temps à disposition et l'imbrication des aides et sanctions.



Articles de la revue PANORAMA

➤ Article « Pourquoi le marché du travail n'accueille-t-il pas tout le monde? »

➤ Article « Le chômeur standardisé »



> Comment mieux valoriser le potentiel des personnes migrantes hautement qualifiées originaires d'États tiers ? L'EPER présente une synthèse destinée aux entreprises.

L'Entraide protestante suisse (EPER) a mandaté une étude réalisée auprès de 48 entreprises de 5 secteurs d'activités confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les résultats montrent que la grande majorité des employeurs reconnaissent le potentiel de quatre groupes cibles : les migrants hautement qualifiés originaires d'États tiers (le potentiel de ce groupe est estimé à environ 50'000 personnes), les migrants et Suisses peu qualifiés, les personnes de plus de 50 ans en recherche d'emploi ou occupant un poste qui ne correspond pas à leurs qualifications et, enfin, les jeunes socialement défavorisés.



➤ Etude de l'EPER

OUTILS PRATIQUES

> Quelles compétences faut-il posséder pour la profession souhaitée ?

La nouvelle plateforme en ligne « Les profils d'exigences » vise à aider les jeunes, les parents, les enseignants, ou encore les entreprises formatrices à guider les futurs apprentis vers les métiers qui leur conviennent. Les profils d'exigences montrent les compétences demandées pour les différentes formations professionnelles, et permet de les comparer avec ses propres aptitudes. A terme, le site donnera accès à 190 profils.

➤ Site
Les profils
d'exigence

> Ouverture du Secrétariat fide

Le projet «fide | Français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer» mis en place par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) dispose désormais d'un Secrétariat pour toute la Suisse. Centre de documentation et d'information, celui-ci est situé à Berne : Monbijoustrasse 61, 3007 Bern – T. 031 351 12 12

➤ Site de fide

fide existe aussi sous forme de DVD-ROM, qui comprend tous les exemples de référence, soit 24 vidéos et environ 25 textes pour chaque langue.

STATISTIQUES | Chômeurs et sans-emploi en Suisse

Taux de chômage

3.4%

mars 2015, SECO

Taux de sans-emploi

4.4%

mars 2015, OFS

➔ ➔ Le tableau comparatif entre les statistiques du SECO et de l'OFS est disponible sur www.insertionsuisse.ch



ÉVÉNEMENTS 2015

- | | | |
|-------------------------------|---|---|
| 3 - 5 JUIN | Dynamiques collectives, (dé-)régulations sociales et espaces publics

Congrès annuel organisé par la Société suisse de sociologie (SSS). Lieu : Université de Lausanne | ↘ Programme et inscription |
| 6 - 8 JUILLET | Dispositifs d'accrochage scolaire et continuité éducative

3 ^e Colloque international du Lasalé.
Lieu : HEP Vaud, Lausanne | ↘ Programme et inscription |
| 3 - 4 SEPTEMBRE | Les transitions dans le travail social

3 ^e Congrès international de la Société suisse de travail social (SSTS). Lieu : Toni-Areal, Zurich | ↘ Formulaire "Congrès SSTS 2015 - proposition d'exposé" [pdf] |
| 10 – 11 SEPTEMBRE | Les entreprises sociales d'insertion par l'économique (ESIE) : un modèle de lutte contre la pauvreté ?

Conférence européenne organisée par la HES de travail social du nord-ouest de la Suisse avec différents partenaires dont Insertion Suisse. Lieu : HES, Olten | ↘ Informations, programme et inscription |
| 18 - 19 SEPTEMBRE | Apprendre avec la tête, le cœur, les mains et les pieds

Tel est le slogan du prochain Festival de la formation organisé par la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA). | ↘ Festival de la formation 2015 |
| 1^{er} OCTOBRE | Accès au désendettement pour les pauvres – procédure d'annulation des dettes restantes : une solution pour la Suisse ?

4 ^e Colloque national sur le conseil au désendettement.
Lieu : HES, Olten | ↘ Inscription et téléchargement du dépliant |
| 6 NOVEMBRE | Plus de formation pour moins de pauvreté

Colloque organisé par la HEP de Saint-Gall et elternbildung.ch.
Lieu : centre de congrès « Altes Spital », Soleure | ↘ Plus d'informations |